

Préparer la rentrée

Avec la suppression des postes de fonctionnaires dont près de 9000 dans l'éducation nationale, le gouvernement poursuit son travail de casse systématique de l'Ecole. La mise en place du « socle » des fondamentaux participent à cette casse. Les programmes vont en effet être révisés, contrairement à ce qu'avait dit le ministre. En mathématique, par exemple, le repli sur le calcul est net : il s'agira d'enseigner les 4 opérations dès le CP. Les études scientifiques sont, -elles aussi, très affaiblies. Après le CPE, preuve récente que des luttes unitaires et gagnantes sont possibles, toutes les conditions font du terrain de la formation un enjeu majeur. A la rentrée pour faire reculer le gouvernement, toutes nos énergies doivent converger. Dans chacun des IUFM, les syndiqués SNESUP doivent être le fer de lance du rassemblement des personnels enseignants pour cette rentrée.

Michèle Gabert

Sommaire :

- * stage filé
- * intégration
- * pétition

La formation des PE pulvérisée par le stage filé en responsabilité : une rentrée difficile

Le SNESUP dépose un préavis de grève dans les IUFM

Une mesure dénoncée par le Snesup

Dans la précédente *Lettre des IUFM* nous avons fait part des discussions inquiètes des collègues dans certains IUFM.

Dans d'autres instituts, comme à Créteil, les collègues refusent d'appliquer cette mesure et prévoient de se mettre en grève à la rentrée.

Dès qu'il a eu connaissance du projet, le SNESUP s'est résolument positionné contre le stage filé et l'a fait savoir au ministre par une lettre commune avec le SNEP et lors de l'audience du 5 mai à la DES. Depuis la circulaire parue et dans les IUFM la plupart des collègues se battent avec les inspections académiques pour obtenir le report du stage...et réfléchissent à des réorganisations possibles des formations.

Cet engagement n'a qu'un seul but : faire que la formation des PE ne soit pas laminée par le stage et que, dans les classes, les élèves n'aient pas à souffrir de ce remplacement hebdomadaire.

Mais ce volontarisme ne doit pas être interprété par le ministère comme un accord des collègues.

Des grèves à la rentrée ?

En septembre, les formateurs risquent fort d'être assaillis par une multitude de problèmes dont de nombreux liés aux relations avec le terrain de stage. D'autre part, des difficultés de tous ordres vont apparaître au fur et à mesure que les formations se mettront en place. Toutes ces raisons peuvent conduire à se mettre en grève. Une telle action nécessite de créer un rapport de force par la convergence des revendications des équipes de formateurs et l'action intersyndicale. Dans cette perspective, le SNESUP dépose un préavis de grève pour les premiers jours de septembre.

Dès maintenant il est donc nécessaire de prendre contact, si ce n'est déjà fait, avec les sections départementales de la FSU pour préparer la rentrée.

Promesses envolées !!

Le budget 2007 dans les éléments rendus publics ces derniers jours confirme l'abandon des objectifs "Recherche/ Enseignement Supérieur" pourtant fixés par le gouvernement l'an passé. Au lieu de 3000 créations d'emplois à peine la moitié !"

**Report du stage
PE2 :
Pétition de la
COPIRELEM**

Une trentaine de formateurs en mathématiques de divers IUFM de France, réunis à Dourdan pour le colloque de la COPIRELEM, ont rédigé une pétition demandant le report du stage filé.

Vous trouverez cette pétition sur le site :

<http://www.univennette.lautre.net/petitions/index.php?petition=4>

**Signez et faites
signer cette
pétition**

Pour tout contact

Téléphone :
01/44/79/96/18

**Adresse de
messagerie :**

formations@snesup.fr

Stage filé PE2

Les enjeux de l'affectation en stage

Parmi les incertitudes sur la mise en œuvre de ce stage, la question de l'affectation des stagiaires comporte un double enjeu :

- un enjeu immédiat : celui de la gestion des PE pendant leur année à l'IUFM, les affectations doivent toutes se faire sous l'autorité de l'institut qui, plus que les services académiques, connaît les problèmes particuliers des stagiaires et peut y répondre
- un enjeu à moyen terme : à l'heure de l'intégration dans l'université, il est nécessaire que l'institut garde la maîtrise la plus large de tous les actes de la formation. L'affectation en fait partie.

L'intégration est en mauvaise voie

Des trois IUFM qui sont sur la voie de l'intégration nous parviennent des nouvelles inquiétantes.

Le ministère refuse de répondre aux demandes qui sont faites quant au statut précis (art 33 ?) de l'IUFM dans l'université. Il a d'autre part clairement fait savoir que, les élections dans les instances des universités étant faites, il n'y aurait pas de nouvelles élections après l'intégration, ce qui signifie que les personnels de l'IUFM ne seraient pas représentés dans les instances avant 2010 à Reims par exemple. Les personnels ne pourraient ainsi pas se prononcer sur les orientations du CEVU qui doit pourtant décider des formations entre autres ! C'est bien entendu inacceptable. Le Snesup a déjà fait une

lettre au ministère demandant le report des élections au CNESER (prévues en octobre - novembre) où les personnels des IUFM ne sont pas représentés. Le ministère refuse en outre de répondre à nos interrogations sur les questions budgétaires, ce qui rend toute intégration au 1^{er} janvier très problématique.

On est donc en droit de se demander ce qu'il vise le ministère.

Le SNESUP rappelle les enjeux qu'il y a à intégrer l'université, surtout au moment où, avec le stage filé PE2, le modèle du compagnonnage revient en force dans la formation.

Stage filé : combien ça coûte ?

Le stage filé aura un coût certain. L'IUFM de Nancy Metz a effectué des simulations :

- le budget des frais de déplacement sera multiplié par 6
- les accidents graves de stagiaires ont un risque multiplié par 3
- plus poétique, la distance parcourue par les stagiaires équivaldra à 3 fois la distance terre-lune ! (est-ce écologiquement raisonnable ?)

Lors des réunions des CA des IUFM, de fin d'année, les élus SNESUP doivent interpeller le ministère sur le dépassement du budget des frais de déplacement et demander qu'une dotation extraordinaire soit versée au budget dès la rentrée. En tant qu'administrateurs, ils doivent refuser que l'institution soit mise en difficultés financières par l'augmentation des coûts des déplacements.